

# LA CLASSIFICATION DÉCIMALE DE DEWEY

## Définitions

### «indexation»

- L'indexation est la représentation par les éléments d'un langage documentaire des notions résultant de l'analyse d'un document ou d'une question en vue d'en faciliter la recherche.
- L'indexation consiste à donner accès aux documents à partir d'une indication concernant leur contenu et/ou leur nature (forme, type).

### «indexation alphabétique»

- Utilisation d'un langage naturel «contrôlé» type RAMEAU (prédominant dans le monde des livres à travers une liste de vedettes matières).
- ▲ l'indexation alphabétique ne peut en aucun cas être utilisée pour la cotation des ouvrages.

#### Notice bibliographique

Notice Au format public

**Type(s) de contenu et mode(s) de consultation** : Texte : sans médiation

**Auteur(s)** : [Arpi, Laurence](#)

**Titre(s)** : Mon corps a des choses à me dire [Texte imprimé] / Laurence Arpi

**Publication** : Paris : Eyrolles, DL 2016

**Impression** : 01-Péronnas : Impr. SEPEC

**Description matérielle** : 1 vol. (200 p.) : ill. ; 21 cm

**Sujet(s)** : [Réalisation de soi](#)

[Esprit et corps](#)

[Schéma corporel](#)

**Indice(s) Dewey** : [158.1](#) (22e éd.)

**Numéros** : ISBN 978-2-212-56355-9 (br.) : 18 EUR  
EAN 9782212563559

**Notice n°** : FRBNF45134762

**Résumé** : Comment retrouver une confiance en soi inébranlable, révéler son charisme, sortir définitivement de la dépendance affective, rajeunir avec l'âge, être totalement « zen » et bien dans sa peau, s'exprimer aisément et faire ce qu'on veut de sa vie ? Pour Laurence Arpi, la solution passe par notre corps. Celui-ci révèle en effet notre posture émotionnelle et psychique. Commençons par entendre ce qu'il a à nous dire, et essayons de l'habiter pleinement. Briller sur son axe, parler avec son dos, danser plutôt que marcher, réapprendre l'art de la caresse, ouvrir sa voix pour suivre sa voie : tel est le programme de ce guide positif et pratique pour réinvestir son corps et exploiter pleinement ses atouts. [source éditeur]

Vedettes  
matières  
(RAMEAU)

Indice Dewey

### «indexation systématique»

- Utilisation des indices d'une classification. Cette recherche du ou des indices qui reflètent le contenu du livre peut avoir 2 buts :
  - l'établissement de la cote de l'ouvrage (indice + 3 premières lettres du nom de l'auteur)
  - une indexation très fine qui permet une recherche thématique en complémentarité avec la recherche alphabétique.

## Pourquoi indexer les documents ? / Quels documents indexer ?

Objectif : diffusion des documents et conquête d'un public étendu et varié ; simplifier au maximum l'accès aux collections, éviter toute barrière entre les livres et le public.

▲ L'accès libre exige une présentation cohérente des collections, en fonction des contenus, sujets : le classement est **systematique** puisqu'il s'opère en fonction d'un système de connaissances. Les documents traitant d'un même sujet sous le même point de vue sont ainsi regroupés.

→ on indexe donc les DOCUMENTAIRES.

## Qu'est-ce que la Classification Décimale de Dewey (CDD) ?

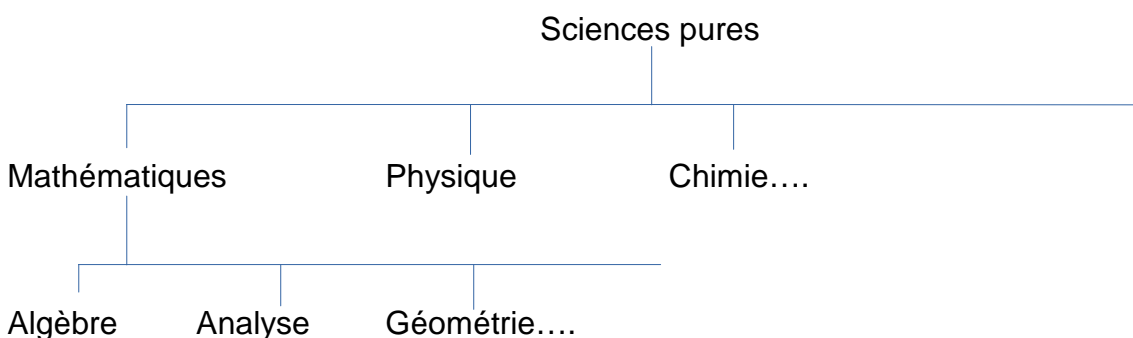
### Structure

Classification destinée au rangement effectif des livres sur les rayons. Il convient de concilier des exigences :

- d'ordre intellectuel : les livres devant être classés d'une façon logique et cohérente.
- d'ordre matériel : le classement de ces livres impliquant des solutions concrètes qui répondent à la démarche du public.

L'accès libre aux collections exige une présentation cohérente en fonction du contenu, du sujet : on doit avoir recours à une classification qui organise les connaissances dans un certain ordre → classement systematique.

La CDD est un système hiérarchisé : chaque branche du savoir correspond à 1 classe, divisée en sous-classes, elles-mêmes subdivisées autant qu'il est nécessaire pour que toute notion soit prise en compte. À chaque étape des divisions, un caractère précis est ajouté au terme général. La représentation graphique de ce système s'apparente donc à celle d'un arbre généalogique :



→ Plus on progresse dans les subdivisions d'une classe, plus les notions ou les concepts retenus sont précis. Il n'existe qu'un type de relation entre eux : une relation de subordination.

### Inconvénients :

- pas d'adhésion totale de la part des professionnels et des utilisateurs : l'interdisciplinarité, de plus en plus fréquente, peut entraîner des choix arbitraires...

- toute classification se périme puisqu'elle est fondée sur l'état des connaissances à un moment donné. Toute classification est le reflet inévitable d'une civilisation ou d'une idéologie : la CDD porte la marque de la société occidentale capitaliste : les philosophies, langues, religions, littératures des pays non occidentaux occupent 1 place restreinte.

## Notation

= symboles retenus pour exprimer les éléments de la classification.

INDICE : ensemble des symboles retenus pour exprimer ces éléments (symboles qui doivent être universellement connus).

La notation conditionne le nombre de classes et des subdivisions :

- une classification à notation alphabétique comprendra 26 classes principales
- une classification à notation numérique comprendra 10 classes principales

Un système de classification de qualité propose :

- un schéma de base cohérent,
- une relative souplesse afin que les révisions ne bouleversent pas la logique de ce système,
- une notation claire et assez économique pour éviter une longueur excessive des indices traduisant une notion très précise.

## Présentation matérielle

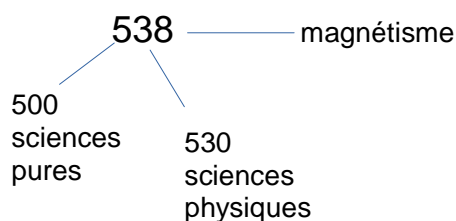
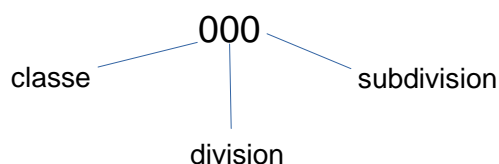
Plusieurs parties :

- les tables détaillées présentent dans l'ordre des indices les classes, divisions et subdivisions
- l'index alphabétique donne, pour chaque terme, l'indice ou les indices correspondants,
- les tables annexes d'indices auxiliaires qui permettent de préciser les indices principaux

## Présentation des indices

L'adoption de la notation décimale a fait le succès de ce système : l'ensemble du savoir humain étant représenté par le chiffre 1, chacune des classes est numérotée de 000 à 900.

Aucun indice ne peut avoir moins de 3 chiffres :



Le « 0 » est toujours mentionné et a valeur de généralité :

500 = généralités sciences pures

530 = généralités sciences physiques...

Pour les indices dépassant 3 chiffres, un point sépare les 3 premiers des suivants.

Si l'indice dépasse 6 chiffres, mettre un espace entre le 6<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup> (ex : 944.081 6).

Plus la notion à exprimer est fine, plus l'indice est long.

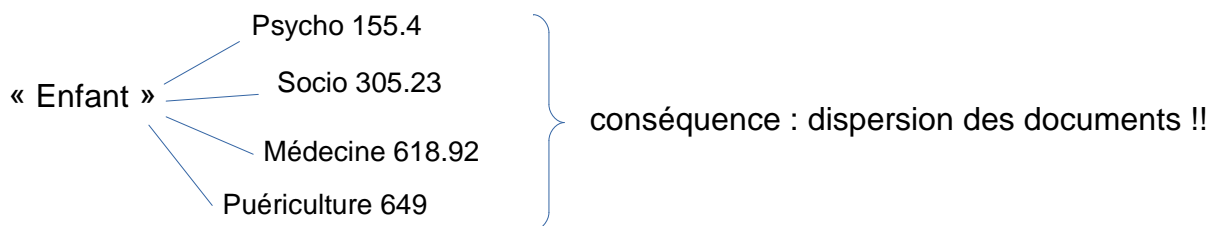
*Avantages :*

- clarté, lisibilité (on retient mieux un groupe de chiffres qu'un groupe de lettres)
- extensibilité (la décimalisation permet à chaque édition d'introduire des notions nouvelles)
- possibilité d'utiliser des indices plus ou moins détaillés selon l'importance de la bibliothèque

▲ des indices trop courts sont inadéquats quand le nombre de volumes s'accroît.  
les indices très longs sont à réserver à l'indexation fine des documents.

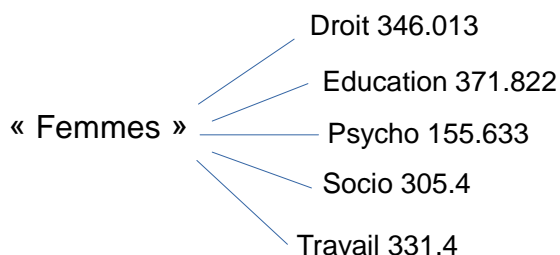
### Notion de discipline et index

La répartition entre les classes se fait selon les disciplines et non selon les sujets. Aucun indice n'est prévu pour exprimer un sujet en lui-même, mais il y en a autant que de points de vue sous lesquels ce sujet peut être envisagé :



▲ Les 2 types de classement - par discipline et par sujet – sont inconciliables → prévoir une indexation matière !

L'index est destiné à guider l'utilisateur, sous chaque terme il énumère tous les points de vue envisageables :



### Tables auxiliaires

Chaque classe comporte un maximum de 10 divisions spécifiques : autant de divisions en 200 qu'en 600 alors que le domaine technique est beaucoup plus large et s'accroît constamment. On aboutit alors à des indices très longs qui peuvent être aussi subdivisés : il est intéressant de préciser des indices principaux par des notions annexes : notations qui apportent des précisions géographiques, historiques ou de forme (ex : dictionnaire....)

▲ Les indices auxiliaires ne sont jamais utilisés seuls : ils complètent et précisent les indices de la table principale (ils sont précédés d'un tiret dans les tables auxiliaires). Certains sont très utilisés d'autres moins.

Table1 « subdivisions communes »

Toujours précédées d'un -0, ces subdivisions permettent de préciser soit la forme d'un ouvrage (-03 dictionnaire ; -05 périodique), soit le contenu, le point de vue spécial sous lequel le sujet est envisagé (-01 philosophie et théorie) ; -09 histoire et géographie). Plusieurs de ces subdivisions correspondent à des indices principaux.

	SUBD. COMMUNE	INDICE PRINCIPAL
<i>philosophie</i>	-01	100
<i>ouvrages divers</i>	-02	<i>Sans correspondance</i>
<i>Encyclopédies dictionnaires</i>	-03	030
<i>périodiques</i>	-05	050
<i>organisations</i>	-06	060
<i>Études et enseignement</i>	-07	370
<i>Le sujet parmi différents groupes de personnes</i>	-08	<i>Sans correspondance</i>
<i>Histoire et géographie</i>	-09	900

▲ La première division de chaque classe est en principe composée du chiffre qui la caractérise, suivi de ces subdivisions :

**PHILOSOPHIE**

101:théorie de la philosophie  
102:ouvrages divers de philosophie  
103:dictionnaires de philosophie,etc.

**LITTERATURE**

801:théories littéraires  
802:ouvrages divers de littératures  
803:dictionnaires de littérature, etc.

▲ Il y a des exceptions...(voir p.30)

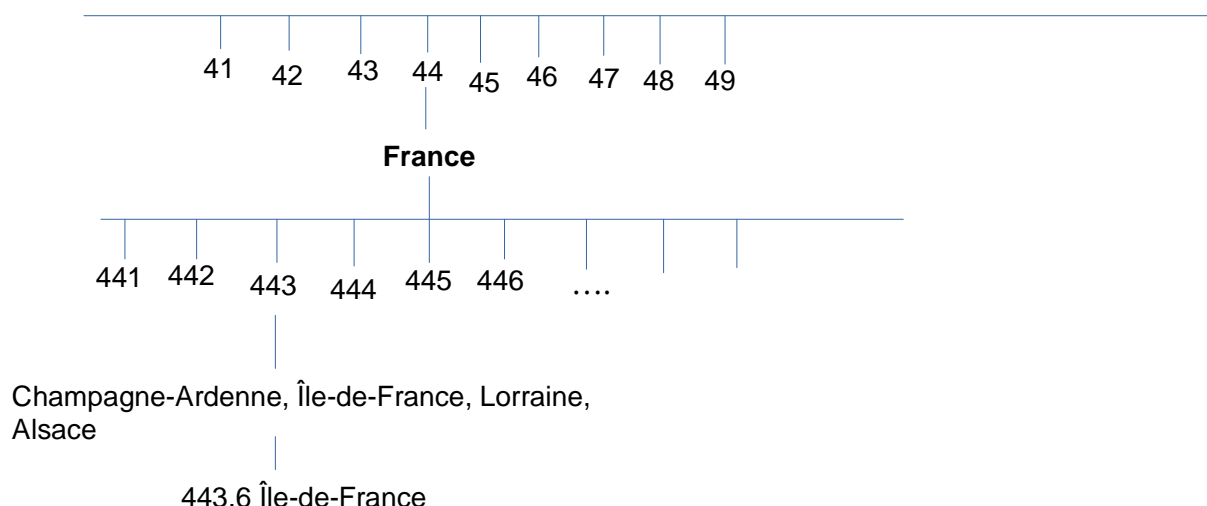
Table 2 « notations géographiques, périodes historiques, personnes »

Les notations géographiques sont traduites par les chiffres -1 à -9, chiffres subdivisés autant que nécessaire.

-4 à -9 : continents, pays, régions du monde moderne :

- 4=Europe
- 5=Asie
- 6=Afrique
- 7=Amérique du Nord
- 8=Amérique du Sud
- 9=Autres parties du monde

## -4 Europe



Ces notations sont parfois intégrées aux chiffres significatifs de certaines classes et divisions pour former des indices principaux. La France étant TOUJOURS désignée par « 4 », on a :

- 034 = Encyclopédie française
- 074 = Presse française
- 194 = Philosophie de langue française
- 274.4 = Histoire de l'église en France
- 314.4 = Statistiques de la France
- 440 = Langue française
- 554.4 = Géologie de la France
- 840 = Littérature Française
- 914.4 Géographie de la France
- 944 = Histoire de France

- ▲ « 4 » ne désigne pas uniquement la France :
  - c'est aussi la classe principale des langues, 400
  - c'est une subdivision de littérature signifiant « essais », etc.

### Construction d'indices : indices principaux + notations auxiliaires

Se référer aux instructions de la table principale. Dans de nombreux cas, la subdivision commune -09 doit s'intercaler entre l'indice principal et la notation géographique.

Cinéma : 791.43

Histoire du cinéma : 791.430 9

Histoire du cinéma français : 791.430 944

- ▲ Il y a des exceptions....(voir p.32)

## Établissement de la cote

La place du livre en rayon est exprimée par la COTE.

À chaque notion prise en compte correspond un INDICE, sa traduction dans le langage de la classification. La COTE du livre est composée de :

$$\text{COTE} = \text{INDICE} + 3 \text{ 1ères lettres du nom de l'auteur}$$

*Avantage* : Permet le libre accès aux collections.

*Inconvénients* : Besoin d'une « grande » surface + Reclassement fréquent des collections, le personnel doit avoir une bonne connaissance du système de classement.

### Les différentes étapes pour construire la cote :

→ Analyse du livre : ▲ Ne jamais se fier au titre sans vérification ! La lecture complète étant impossible, faire un « sondage » du corps du texte. Établir le sujet précisément.

+ le point de vue sous lequel il est traité

+ situer historiquement et géographiquement le sujet

L'examen approfondi est indispensable pour éviter les erreurs de classement ET pour choisir les vedettes matières et les indices de classification. Celui traitant de l'aspect le plus important sera retenu pour la cote.

→ Consultation des tables et de l'index : traduire le sujet grâce aux tables principales, auxiliaires et index. Le choix de l'index doit être vérifié dans la table.

(examen des indices voisins et de la table générale).

### Les différents cas de figure :

→ Choix entre plusieurs sujets : garder l'indice qui correspond au sujet le plus important. Les autres sujets sont l'objet d'autres indices secondaires ou de vedettes matières.

Si les sujets sont d'égale importance on choisit l'indice qui apparaît en premier dans la table.

Si 2 ou plusieurs sujets voisins sont traités, on choisit l'indice général qui les enveloppe tous.

Si un sujet est traité sous tous ces aspects (ex : collection Que Sais Je), choisir l'aspect prioritaire + tenir compte du lectorat intéressé + tenir compte de l'orientation du fonds existant et des besoins des lecteurs.

→ Longueur de l'indice : on abrège souvent les indices quand on a un fonds restreint contrairement à une bibliothèque plus importante.

▲ prévoir des pratiques communes à tous les « indexeurs » d'un même établissement !!  
!!Coordination!!

→ Si aucun indice ne correspond précisément au sujet : cela peut être un problème de vocabulaire : rechercher des synonymes, mots ou expressions.

▲ Ne pas créer d'indices nouveaux, utiliser un indice générique ou très proche.

## Les critiques...

Il est évident qu'il est impossible d'élaborer une classification parfaite qui puisse satisfaire tout le monde, usagers et professionnels... Les critiques ne manquent donc pas envers la CDD :

- Le schéma de base ne correspond pas à l'état des connaissances actuelles, il date du XIX<sup>e</sup> siècle et n'a subi aucune modification fondamentale.
- Manque de logique dans la séquence des classes (séparation entre 400 et 800, entre 300 et 900, entre 500 et 600...)  
▲ toutefois, bonne correspondance avec l'organisation des disciplines scolaires.
- Fait la part belle à la réalité américaine, la CDD est idéologiquement marquée (surtout en 200, 340, 400, 800...).  
▲ Ce reproche « d'américanisme » est une retombée de son succès : initialement, la CDD n'avait pas vocation à être valable dans tous les pays et dans toutes les civilisations. La 21<sup>e</sup> édition a amorcé un prometteur travail d'ouverture aux autres réalités que le monde anglo-saxon.
- Difficulté pour traduire le contenu de certains ouvrages dont l'objet est de comparer ou d'opposer certains sujets.  
▲ critique de moins en moins justifiée : il y a quand même de multiples possibilités de construction d'indices...
- Le fractionnement des sujets par discipline entraîne une dispersion des ouvrages abordés par tous les points de vue possible. Il y a eu des tentatives de classement par « centres d'intérêts », nécessitant aménagement, matériel et signalisation, l'idée étant de placer le document là où le lecteur s'attend à le trouver. Mais, « chaque groupe socioculturel a des critères de classement qui lui sont propres, critères qui évoluent avec le temps. Une bibliothèque dont l'action s'inscrit dans la durée ne peut prendre en compte les différentes modes et vagues d'intérêts, évolutives et transitoires ». (Patrick Parmentier, BBF, 1985). Une petite bibliothèque pourra appliquer ce type de classement, qui deviendra inutilisable si l'établissement atteint une certaine taille.

Rappelons tout de même la commodité d'application de la CDD, la clarté de sa notation, le souci mnémotechnique qui a présidé à l'élaboration des indices, la parution régulière de nouvelles éditions prenant en compte les enrichissements du savoir...

Les perspectives d'avenir l'emportent largement sur les inconvénients.